

Les plages de la rade de Brest

La mer est synonyme de sports nautiques, de loisirs en famille, de flânerie... Sur le territoire de Brest métropole, douze plages bordent la rade et sont prêtes à vous accueillir. Afin que le plaisir d'un jour rime avec toujours, la collectivité veille à limiter les risques de pollution des eaux de baignade.



Du 15 Juin au 15 Septembre, suivez la qualité des eaux de baignade en vous abonnant à la lettre d'information ou en consultant la carte ci-dessous.

S'inscrire à la lettre d'information

Adresse mail :	<input type="text"/>	INSCRIPTION
----------------	----------------------	-------------

Douze plages disponibles en périphérie de la métropole... Que ce soit l'emblématique plage du Moulin blanc, entre Brest et le Relecq-Kerhuon, la plage du Minou, spot de surf réputé à Plouzané, ou encore la plage de Porsgwen, à Plougastel-Daoulas, ce ne sont pas les sites qui manquent pour vivre entre [sport-loisir et sport-passion](#), promenades en familles ou [pêche à pied](#).

Tout est mis en œuvre par les services de la métropole pour que ces plages puissent accueillir familles, sportifs et visiteurs dans les meilleures conditions.

[Agrandir la carte](#)

Garder les plages propres

Maintenir des plages de proximité en bon état sanitaire, même en zone urbaine, est l'une des préoccupations majeures de la collectivité. En effet, celles-ci restent vulnérables aux contaminations microbiennes et c'est principalement par temps de pluie que nos eaux de baignade se dégradent. Les conditions de marée et de vent jouent également un rôle dans la dispersion - brassage et dilution des effluents - et influent ainsi sur la qualité de l'eau.

Afin d'informer le public en temps réel, au-delà des contrôles sanitaires réalisés par l'Agence régionale de santé, [une gestion préventive des eaux de baignade](#) est effectuée par Brest métropole et les communes littorales.

Lutter contre les pollutions

En plus de cette gestion préventive, la collectivité déploie des efforts conséquents pour limiter le risque de pollution et, depuis le début des années 2000, la qualité des eaux de baignade s'est sensiblement améliorée : modernisation et construction de stations d'épuration, sécurisation des postes de refoulement d'eaux usées, métrologie déployée sur le réseau, contrôles et mises en conformité des installations d'assainissement, contribuent à la reconquête de la qualité de l'eau.

A ce jour, les principaux dysfonctionnements vecteurs de pollution des eaux de baignade viennent d'habitations mal raccordées au réseau d'assainissement collectif, mal équipées en assainissement individuel ainsi que quelques

pollutions d'origine agricole.

[Eau du Ponant](#) accompagne les particuliers dans ces démarches de mise en conformité de leur installation privée d'assainissement.

Tous acteurs de la qualité de nos plages

La rade de Brest reçoit toutes les eaux déversées sur son bassin versant (l'ensemble des territoires de la métropole dont les eaux de ruissellement se déversent dans la rade).

Ainsi, les activités humaines en polluant le sol et l'eau vont avoir une influence directe sur la qualité de la rade et de ses eaux, car l'eau emporte avec elle les polluants qu'elle croise sur son chemin. Les fortes pluies sont des facteurs aggravants de ces pollutions :

- > désherbants chimiques
- > [branchements d'assainissement inadaptés ou mal conçus](#)
- > [déjections canines, mégots et détrit](#)



Pour le confort de tous, il est rappelé que les animaux ne sont pas autorisés sur les plages.

Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site <div class="g-recaptcha" data-sitekey="6Lf7uagUAAAAACavhJ7prlpwfAO2KTfEBx4LRjQF"></div>

✖ EFFACER

✓ ENVOYER

Dernière mise à jour le : **12 juillet 2019**

Lundi de 8h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

HÔTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834

29238 BREST CEDEX 2

Tel. : 02 98 00 80 80

www.brest.fr

Accueil au guichet :

de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi

(de 8h30 à 17h en juillet et août)

et le samedi matin de 9h à 12h.

Ouverture à 9h30 les 2e et 4e mardi du mois.

Fermé le samedi en juillet août

sauf le dernier samedi avant la rentrée scolaire.

Accueil téléphonique au 02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30

Accueil des mairies de quartier :

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

sauf le jeudi ouverture à 9h30

Fermé le samedi en juillet août

sauf le dernier samedi avant la rentrée scolaire.

Mairie de quartier de Bellevue / 25, place Napoléon III

Mairie de quartier de l' Europe / 31, rue Saint-Jacques

Mairie de quartier de Lambézellec / 25, rue Robespierre

Mairie de quartier des Quatre-Moulins / 200, rue Anatole France

Mairie de quartier de Saint-Marc / 124, rue de Verdun

Mairie de quartier de Saint-Pierre / 26, rue Jean-François Tartu